Compte-rendu Formation Spécialisée du 18 avril 2023

Le 18 mars 2023, s'est tenue une séance plénière de la formation spécialisée (FS). Les sujets évoqués et les réponses apportées par l'administration sont détaillés ci-après.

A titre liminaire, l'administration évoque le calendrier d'établissement du règlement intérieure de la présente instance qui n'interviendra pas avant….septembre !
Solidaires Finances Publiques estime aberrant de devoir fonctionner presque une année sans règlement intérieur alors même que le décret est connu depuis 2020. Encore une belle preuve d'anticipation de la part de l'administration !

I– présentation de la note d'orientation ministérielle :

La note d'orientation ministérielle est émise par le secrétariat général. Il s'agit d'un document qui recense les actions prioritaires à mener en 2023 en termes de santé et sécurité au travail.

Solidaires Finances Publiques s'étonne que la présentation en FS des réorganisations de services, prévue par la note d'orientation ministérielle, ne soit pas effectuée.
La réponse de l'administration est plus qu'édifiante ! Ils s'appuient sur les termes nébuleux du décret pour contredire les termes de leur propre note et la notion d'acteur de prévention.
Pour l'Administration, les membres de la FS ne sont pas tous égaux. Ils délivrent ainsi une vision étriquée et limitative de cette notion.
Pour Solidaires Finances Publiques, vos représentants sont des acteurs à part entière de la prévention et demandent donc l'éclairage du secrétariat général sur la question.

Solidaires Finances Publiques a soulevé tous les points obscurs de la note pour obtenir toutes les précisions utiles à la défense des agents.
Nous avons également demandé la tenue des groupes de travail amiante et analyse des accidents de services/travail et autres documents afin de s'assurer des bonnes conditions de travail des agents.
Enfin, Solidaires Finances Publiques a soulevé la problématique du traitement des passoires thermiques : Pour Solidaires Finances Publiques, les « rafistolages » au cas par cas ne peuvent pas régler le problème des ambiances thermiques pénibles et inadaptés et l'administration doit engager un vrai programme de rénovation globale de ses bâtiments.

Ce qui dénote un vrai manque d'ambition de la note.

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90

solidairesfinancespubliques.drfip59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
Facebook : Solidairesfinancespubliques59

II – Convention France Victimes :

L'administration a signé une convention avec l'association France Victime qui apporte une aide psychologique, juridique, un accompagnement et une orientation si nécessaire vers des services spécialisés pour les personnes victimes d'une infraction pénale.

Ce soi-disant partenariat n'apporte cependant aucune plus-value aux agents du ministère. France Victime peut, en effet, d'ores et déjà être saisie directement et gratuitement par toute personne victime à titre personnel ou professionnel d'une infraction pénale.

Pour Solidaires Finances Publiques, il ne s'agit que d'un effet d'annonce.

III– Présentation des applications ESTEVE et GMBI

ESTEVE

La présentation de l'applicatif ESTEVE avait été demandé par Solidaires Finances Publiques, mais elle arrive un peu tard…. La campagne de notation est déjà bien avancée et nous avons découvert « sur le tas » l'application.

Les organisations syndicales saisissent néanmoins cette occasion pour revenir sur les points sensibles de la campagne : la dégradation des tableaux synoptiques des cadres B et des C et l'appréciation des capacités managériales des cadres A et… il y a beaucoup à dire !

Même si l'administration affirme n'avoir donné aucune directive en ce sens, on ne peut que relever que des responsables ont fait une lecture pour le moins zélée de la note de cadrage ; baisse systématique des tableaux synoptiques et interprétation hasardeuse de la notion de capacités managériales sont foison et impacteront gravement la carrière de nombreux collègues.

Pour Solidaires Finances Publiques, ces égarements sont inadmissibles et les justifications de l'administration ne convainquent personne !
La responsabilité des notateurs ne peut pas servir à dédouaner la direction qui se doit de cadrer cet exercice pour garantir une équité envers tous les agents.
Solidaires Finances Publiques a exigé que les autorités hiérarchiques (N+2) interviennent sans délais pour rétablir la situation des collègues arbitrairement sanctionnés.

La qualité de la notation des agents de la DGFIP, jugée « trop positive », doit être reconnue pour ce qu'elle est : une juste appréciation des efforts exercés au quotidien dans les services par des agents de moins en moins nombreux et de plus en plus sous pression.
Solidaires Finances Publiques rappelle qu'aucune baisse dans le CREP ne peut se justifier en l'absence d'une démarche préalable en cours d'année (note de service).
Nous appelons donc tous les agents a contesté les baisses arbitraires de leur notation ou les éléments d'appréciations hasardeux de leur responsable sur la notion de manager.

Point d'attention : cette année, les recours peuvent être formulés hors délai dans l'attente de la parution de la note visant la procédure de recours.

GMBI (gérer mes biens immobiliers)

Le nouvel applicatif GMBI censé simplifier le travail des collègues en SIP (gestion de la taxe d'habitation) et en SDIF (gestion des valeurs locatives et des taxes d'urbanisme) a été progressivement déployé et ce déploiement se passe dans la douleur ; redescentes différées, informations aux usagers insuffisants (SCI notamment), modules partiellement dysfonctionnels, modifications verrouillés…
Comme à son habitude, l'administration a délivré une prestation de haute qualité !

Les collègues des services avait bien besoin de ce déploiement en pleine campagne de déclaration de revenus pour les SIP et en adjonction d'une situation déjà très difficile pour les agents dans les SDIF .

IV – Point sur la Trésorerie Hospitalière de Dunkerque :

Ce point a été demandé par Solidaires Finances Publiques en réponse à l'inquiétude formulée par les collègues.

Contrairement à ce que l'administration semblait penser, il ne s'agissait pas de parler de la situation des travaux, même s'il y aurait à dire, mais d'avoir sa position concernant le souhait publiquement exprimé par l'hôpital de récupérer les locaux.

L'administration a indiqué avoir eu vent de cette demande qui n'est cependant pas officiellement exprimée à ce stade et ne serait donc pas d'application rapide…. Elle a cependant d'ores et déjà mis en suspend les travaux prévus dans les locaux et évoque des recherches de relocalisation par l'hôpital….
La vérité, c'est que comme toujours, l'administration est incapable de faire preuve de transparence et ce sont les agents qui trinquent et doivent supporter l'incertitude.
« Mais soyons rassurés, les 6 mois de préavis devrait permettre d'aborder sereinement la question ! »
Solidaires Finances Publiques a déjà fait part à l'administration de sa ferme opposition au transfert des collègues dans les locaux de l'ex-trésorerie de Dunkerque Municipale.

V – travaux bâtiment Kennedy :

Ce point est évoqué à la demande de Solidaires Finances Publiques.

Solidaires Finances Publiques s'est inquiété de la sécurité des agents pendant les travaux en site occupé (fils électriques qui pendent, nuisances sonores, cheminement…).

L'administration ne sait que répondre. Elle se dédouane en opposant de l'impossibilité de faire davantage et cela va durer ; l'habillage des murs ne sera effectif qu'en début d'été !

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90

solidairesfinancespubliques.drfip59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
Facebook : Solidairesfinancespubliques59

VI– fin dispositif agents vulnérables COVID :

L'administration fait un point sur la situation des agents vulnérables COVID.
Peu d'agents sont encore concernés à ce jour.

Solidaires Finances Publiques a demandé à l'administration de porter une attention particulière au suivi des agents en retour progressif suite à une absence prolongée.

VII – fiches de signalement / accident de travail et RSST :

Les différents points inscrits au RSST ont été passés en revue.

Solidaires Finances Publiques a porté attention à la prise en compte de chacun des points évoqués.

VIII – Questions diverses :

Les organisations syndicales ont évoqué la situation critique de plusieurs services de direction qui connaissent d'important dysfonctionnement internes.

Les organisations syndicales ont exigé une intervention immédiate, via une procédure d'enquête, pour l'un de ces services.
Il s'agit de faire une photographie de la situation globale du service (fonctionnement, conditions de travail, problématiques..), d'identifier les dysfonctionnements et de formuler des préconisations via un rapport d'enquête.

Pour les organisations syndicales, la solution aux difficultés ne peut pas être de déplacer les agents en souffrance.

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90

solidairesfinancespubliques.drfip59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
Facebook : Solidairesfinancespubliques59